

Définition

L'ergolinguiste adapte des applications de reconnaissance vocale au langage humain et à ses spécificités.

Il joue le rôle d'interprète entre l'homme et la machine. Il remplace l'utilisateur au centre de la conception de logiciel.

Conditions générales d'exercice

La profession n'est pas très pratiquée. Il n'existe qu'une dizaine de spécialistes dans ce domaine.

Le métier s'exerce chez des éditeurs de logiciels de reconnaissance et synthèse vocale ou des éditeurs de solutions de reconnaissance vocale.

Formation et expérience

Il n'existe pas à l'heure actuelle de formation spécifique à ce métier.

Le métier requiert :

- Une formation universitaire avec spécialisation en linguistique ou en psycholinguistique, et en ergonomie du dialogue oral homme-homme et homme-machine.
- Une expérience dans les technologies appliquées au langage, une expérience en programmation informatique.

Compétences communes

- Concevoir une application adaptée aux utilisateurs :
 - Etudier le facteur humain : un panel humain ou les enregistrements de dialogue homme-homme.
 - Réfléchir sur la manière de mener le dialogue
 - Gérer les erreurs.
- Rendre le service compatible avec les possibilités de la technologie en tenant compte des conditions d'utilisation du service et de la diversité des utilisateurs potentiels
- Mise en place de tests-utilisateurs en conditions réelles pour déceler des éventuels dysfonctionnements du service ou des causes de non-acceptation

Spécificités

- Conception de moteur de reconnaissance de la parole

Capacités liées à l'emploi

Le métier requiert :

- Rigueur
- Pratique de la programmation informatique
- Compétences en reconnaissance et synthèse vocale